

Conservatoire de Musique, de danse et d'Art Dramatique de Suresnes

Modalités d'inscription 2020/2021

Première inscription

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site de la Ville de Suresnes, sur le site du Conservatoire ou retirés sur place tous les jours de la semaine du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

[Livret de présentation du Conservatoire](#)

Formulaire d'inscription - 2020/2021

Formulaire d'inscription adulte - 2020/2021

[Tarifs 2020/2021 du Conservatoire](#)

Les dossiers seront traités mi-juillet 2020 (seuls les dossiers complets seront acceptés)

En fonction des places disponibles et d'un certain nombre des critères ci-dessous :

- Priorité aux suresnois
- Elèves inscrits en liste d'attente l'année précédente
- En fonction de l'âge
- En fonction des aptitudes de l'élève
- En fonction de la motivation de l'élève
- En fonction de sa disponibilité

(Pour les trois derniers critères, si le nombre de places disponibles dans une discipline est inférieur à la demande, un test d'entrée peut être pratiqué)

Une réponse vous sera adressée courant août

L'inscription sera définitive au moment du règlement

En cette année spécifique nous vous demandons de privilégier l'envoi par mail du dossier aux adresses suivantes : mwillm@ville-suresnes.fr et slombardot@ville-suresnes.fr

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité (scanné à joindre à l'envoi par mail)
- photocopie dernier avis d'imposition 2019 (revenus 2018) pour le calcul du QF (*si quotient familial non calculé*)
- une attestation de niveau pour les élèves qui ont fréquenté un autre Conservatoire.
- un certificat médical de moins d'un an pour les élèves inscrits dans les classes de danse est obligatoire. (peut être fourni à la rentrée)

Les particularités à connaître

Eveil musical :

- Initiation musicale (cursus de deux ans) *s'adresse aux enfants âgés de 6 ans au 31 décembre 2020.*
- A la fin du cursus de l'éveil musical, l'accès aux classes instrumentales n'est pas automatique et se fait en fonction des places disponibles.

Pratique instrumentale :

- La formation musicale est étudiée en parallèle et est obligatoire.
- à partir de 7 ans : alto, contrebasse, flûte à bec, guitare, harpe, percussions, piano, violon, violoncelle.
- à partir de 8 ans : batterie, clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, saxophone, trombone, trompette, tuba.

Art dramatique :

- S'adresse aux jeunes de 12 ans à 17 ans

Audition (inscription préalable obligatoire) Préparer obligatoirement 2 extraits (30 lignes minimum chacun) de formes différentes dont les textes sont appris par cœur : soit une scène de théâtre et un extrait de film, soit une scène de théâtre et une fable.

Modalités particulières pour l'année scolaire 2020-2021 :

pré- sélection à partir de courtes vidéos regroupées dans un envoi WeTransfer identifié au nom du (de la) candidat(e) à l'adresse suivante vtribout@ville-suresnes.fr :

Vidéo 1 : présentation : je m'appelle, j'ai tel âge, j'entre en telle classe en septembre prochain, je veux faire du théâtre parce que...

Vidéo 2 : premier extrait (merci de préciser le titre de l'œuvre)

Vidéo 3 : deuxième extrait (merci de préciser le titre de l'œuvre)

il est possible d'envoyer un extrait supplémentaire - création personnelle, par exemple - si le jeune candidat le désire

Merci d'envoyer les vidéos par WeTransfer **avant le 30 juin** au professeur d'Art Dramatique (en précisant les coordonnées téléphonique d'au moins l'un des parents pour permettre au professeur de vous joindre par téléphone, si besoin)

Danse :

- La classe de danse classique est ouverte aux enfants à partir de 6 ans, la danse moderne à partir de 8 ans.

- Audition pour les élèves de danse moderne (inscription préalable obligatoire).

Tenue souhaitée : leggings et t-shirt

Modalités particulières pour l'année scolaire 2020-2021 :

Les auditions auront lieu la semaine le 24 juin

Merci d'appeler au 01 41 18 37 72 (du mardi au vendredi de 13h30 à 17h) pour avoir une heure de rendez-vous.

Les auditions dureront 10 min (venir en tenue décontracté)

- Audition pour les élèves de danse classique ayant déjà pratiqué la danse minimum 2 ans (inscription préalable obligatoire) :

Modalités particulières pour l'année scolaire 2020-2021 :

Les auditions auront lieu la semaine du 22 au 27 juin

Merci d'appeler au 01 41 18 37 72 (du mardi au vendredi de 13h30 à 17h) pour avoir une heure de rendez-vous.

Les auditions dureront 15 min (venir en tenu de danse)

**L'inscription au Conservatoire implique
la connaissance et le respect du règlement intérieur**